Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212201974-20260423-20260423-DE

CONSEIL MUNICIPAL de PLEUDIHEN-SUR-RANCE

Extrait du registre des délibérations

2026–04-23

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois AVRIL, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la Salle d'honneur de la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. David BOIXIERE, Maire.

Date de convocation : 17 avril 2026

Étaient présents : M. HULAUD Jean-François, Mme MEHEUST Véronique, M. OGER Bernard, Mme LEROUX Marie-Pierre, MM. DURNERIN Laurent, VANNOOTE Dominique, MARIE Jean-Claude, Mmes LEMARCHAND Christelle, PRIE Nathalie, M. GUINARD Jérôme, Mmes BLIN-VEAUDELET Christelle, AUBRY Solène, M. PALAHNIUK Don-Dee, Mme VAUDELET Azéline, M. PERCHE Julien, Mme BARDIN Chloé, M. GUICHARD Vivien, Mme Bénédicte ROQUES, M. GOUBLY Nicolas.

Étaient absents : Mme VAN DIEN Françoise (pouvoir à Mme Christelle LEMARCHAND), M. JUIN Didier (pouvoir à M. Jean-François HULAUD), Mme FURET Aurélie (pouvoir à Mme Véronique MEHEUST).

Secrétaire de séance : M. Vivien GUICHARD.

FINANCES

ACQUISITION D'UN ROBOT-TONTE

Monsieur Bernard OGER, Adjoint aux Finances et aux Affaires générales, présente les trois propositions de robot-tonte permettant l'entretien du terrain de football.

Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention de 2.500 € sera accordée par Dinan Agglomération dans le cadre du « défi Val-vert ».

	Ets MAZE *Taden*	**Rance Motoculture** *Pleudihen-sur-Rance*	**Jardiman** *Quévert*
Montant HT	6.277,00 €	6.075,23 €	6.915,95 €
Montant TTC	7.532,40 €	7.290,28 €	8.299,14 €

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE d'acquérir un robot-tonte auprès de l'entreprise Rance Motoculture de Pleudihen-sur-Rance pour un montant de 6.075,23 € HT,

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer le devis et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Le Secrétaire de séance

Délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme et certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire,
David BOIXIERE

MAIRIE DE PLEUDIHEN SUR RANCE
22690

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue